

Fonds Repère 2035 Sun Life

Série A

17,3121 \$ CAD

Valeur liquidative par titre au 23 janvier, 2020

 0,0469 \$ | 0,27 %

D'autres séries aussi offertes

Indice

Indice de référence mixte[§]

Catégorie de fonds

Portefeuilles à échéance cible 2035

Cote Morningstar^{MD}

★★

Nombre de fonds dans la catégorie

19

Les catégories de fonds communs de placement sont établies par le Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC).

Objectif de placement

L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital à long terme et de verser, à la date d'échéance prévue, une somme par part correspondant à la plus élevée des trois valeurs suivantes : i) 10,00 \$ la part (soit la valeur liquidative par part à la date de création du fonds), ii) la valeur liquidative par part de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création jusqu'à sa date d'échéance prévue ou iii) la valeur liquidative par part à la date d'échéance prévue du fonds (la « valeur garantie »).

Ce fonds peut convenir aux épargnants qui :

- recherchent la préservation du capital et la possibilité d'une plus-value du capital au cours d'une période déterminée, allant jusqu'à la date d'échéance prévue
- envisagent d'investir sur une période correspondant à la date d'échéance prévue du fonds
- peuvent tolérer un risque de placement allant de faible à moyen

Données essentielles

Date de création 1^{er} oct 2010

Inv min initial \$ 500

Inv suppl min \$ 50

RFG % non audité au 30 juin 2019 2,26

Frais de gestion % 1,85

Distributions Une distribution peut s'appliquer à ce fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au prospectus simplifié.

Société de gestion

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

Sous-conseiller

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

| Séries | Structure de frais | Devise | Code du fonds |
|--------|--------------------|--------|---------------|
| A | FA | CAD | SUN111 |
| A | FSD | CAD | SUN211 |
| A | FSR | CAD | SUN311 |

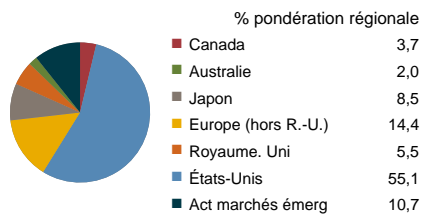
Profil de risque



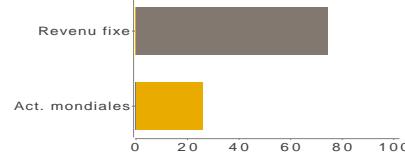
Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au prospectus simplifié.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE (au 30 novembre 2019)

Participations boursières régionales cibles



Répartition de 100 \$



Les Fonds Repère Sun Life offrent une exposition aux marchés boursiers mondiaux par l'entremise de placements effectués dans le Fonds Repère Actions mondiales Sun Life (« Fonds Repère Actions mondiales »).

Le diagramme à secteurs représente les pondérations régionales cibles des contrats à terme normalisés* détenus dans le Fonds Repère Actions mondiales. L'exposition à d'autres produits dérivés, comme les options*, n'est pas indiquée ici.

Le Fonds Repère Actions mondiales est un fonds exclusif géré par Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. Il n'est pas offert à la vente aux termes d'un prospectus simplifié. Le Fonds Repère Actions mondiales cherche à permettre une participation accrue aux marchés des actions grâce à des placements effectués dans des contrats à terme normalisés* sur des indices boursiers, particulièrement de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie, d'après la diversification régionale de l'indice MSCI World. D'une échéance à l'autre, le Fonds Repère Actions mondiales compte réaliser entre 1,0 et 1,4 fois les rendements produits par ces indices boursiers. Ce ratio de levier financier correspond à la valeur que l'on obtient en divisant l'exposition aux contrats à terme normalisés du fonds divisée par son actif net à une date donnée. Les données et la méthodologie sont fournies par Placements mondiaux Sun Life.

Les contrats à terme normalisés et les options permettent d'accroître la participation aux marchés des actions parce que le placement initial exigé pour les contrats de ce genre est inférieur à ce qui serait exigé pour souscrire directement l'actif sous-jacent. Les stratégies faisant appel aux options protègent globalement le fonds contre les risques de baisses soudaines et extrêmes de la valeur de marché dans les cas où le gestionnaire est incapable d'effectuer le rééquilibrage.

*Une option s'entend du droit de souscrire ou de céder, au cours d'une période donnée, une quantité déterminée d'un titre, à un prix stipulé. Un contrat à terme normalisé est un contrat visant l'achat ou la vente, à une date ultérieure donnée, d'une marchandise déterminée, à un prix stipulé. Une option de vente est un contrat qui donne à son détenteur le droit de céder, au cours d'une période donnée, une quantité déterminée d'un titre au vendeur de l'option, à un prix stipulé.

prospectus simplifié.

ANALYSE DU RENDEMENT (au 31 décembre, 2019)

| ANNÉE CIVILE | ACJ | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Actif total M\$ | 55,0 | 50,0 | 52,4 | 45,5 | 32,4 | 27,1 | 21,7 | 12,0 | 2,7 | 0,2 | - |
| Rendement du fonds % | 13,7 | -4,5 | 10,2 | 1,2 | 0,8 | 15,7 | 3,4 | 7,7 | 5,6 | 1,0 | - |
| Rendement - catégorie % | 15,0 | -4,0 | 9,3 | 5,5 | 1,1 | 8,9 | 10,2 | 7,4 | -1,7 | - | - |
| Distribution \$/titre | 0,58 | 0,00 | 1,14 | 0,42 | 0,62 | 0,63 | 1,35 | 0,36 | 0,04 | 0,37 | - |
| Quartile (dans la catégorie) | 3 | 3 | 3 | 2 | 4 | 2 | 1 | 4 | 2 | 1 | - |

| REND. ACTUELS | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis la création |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|------|-------|-------|-------|--------|--------------------|
| Rendement du fonds % | -1,5 | -0,5 | 1,2 | 13,7 | 4,2 | 6,2 | 4,1 | - | 5,8 |
| Rendement - catégorie % | 0,0 | 2,2 | 3,5 | 15,0 | 5,0 | 6,5 | 5,5 | - | - |
| Cote Morningstar ^{MD} | - | - | - | - | - | ★★ | ★★ | - | - |
| Quartile (dans la catégorie) | 4 | 4 | 4 | 3 | 4 | 4 | 4 | - | - |
| Nombre de fonds dans la catégorie | 26 | 26 | 26 | 26 | 25 | 19 | 10 | - | - |

*Pour la période du octobre 01 au 31 décembre.

MESURES DU RISQUE SUR 3 ANS (au 31 décembre, 2019)

Les rendements annualisés sont utilisés pour calculer les indicateurs de risque ci-dessous.

| | | | | | |
|------------------------|------|-----------------|-------|-------|-------|
| Écart-type (fonds) | 6,36 | Ratio de Sharpe | 0,81 | Alpha | -0,05 |
| Écart-type (catégorie) | 6,29 | R ² | 53,41 | Bêta | 0,66 |

L'**écart type** représente la volatilité; il montre dans quelle mesure les rendements ont varié sur une période donnée. Habituellement, un écart type élevé est signe d'une grande volatilité.

Le **Ratio de Sharpe** combine une mesure du risque et une mesure du rendement en une seule valeur afin de déterminer le rendement rajusté du risque d'un fonds. Plus la valeur est élevée, plus le ratio est favorable.

Le **coefficient R²** est un pourcentage qui reflète la mesure dans laquelle les variations dans un portefeuille peuvent être attribuées aux mouvements de son indice de référence. Il s'exprime selon une échelle de 0 à 100.

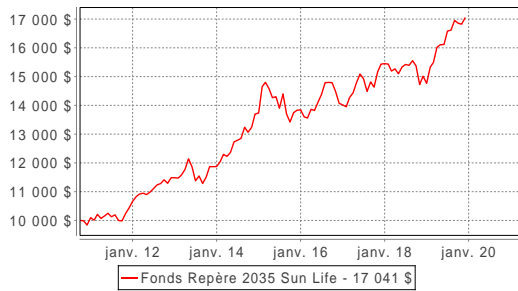
Le **coefficient alpha** représente la différence entre le rendement d'un fonds et celui de son indice de référence, compte tenu de la volatilité (coefficient bêta). Un coefficient alpha de 1 signifie qu'un fonds a devancé son indice de 1 %; un coefficient alpha de -1 signifie qu'un fonds a été devancé par son indice de 1 %.

Le **coefficient bêta** évalue les mouvements d'un fonds comparativement à ceux de son indice. Un coefficient bêta supérieur à 1 reflète une variation des cours (à la hausse ou à la baisse) plus importante que celle de l'indice; un coefficient bêta inférieur à 1 correspond à une variation des cours moins importante; un coefficient bêta de 1 signifie que la variation est conforme à celle de l'indice.

Équipe de gestion

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. :
 Sadiq S. Adatia, CFA, Premier directeur des placements, gestionnaire de portefeuille; Chhad Aul, CFA, gestionnaire de portefeuille; Kathrin Forrest, CFA, gestionnaire de portefeuille

VALEUR ACTUELLE D'UN PLACEMENT DE 10 000 \$



Montant du placement initial :

10000 \$

Période :

Début oct 2010

Fin déc 2019

Le calculateur donne un taux de rendement approximatif en tenant compte des données sur le rendement au premier jour ouvrable de chaque mois de la période choisie. Le rendement des fonds créés il y a moins d'un an ne peut pas être publié. Le calculateur utilise par défaut un montant de 10 000 \$ investi en date de la création du fonds jusqu'en janvier de l'année en cours. Le montant du placement initial et la période peuvent être rajustés selon vos préférences.

APPROCHE DE LA GESTION DE PLACEMENTS

Placements mondiaux Sun Life

L'équipe de gestion de portefeuille de Placements mondiaux Sun Life gère les relations avec les sous-conseillers et les gestionnaires de fonds ainsi que les solutions de répartition de l'actif destinées aux épargnants canadiens.

L'équipe profite d'un accès à un réseau mondial de spécialistes des placements et à certains des meilleurs gestionnaires d'actif à l'échelle mondiale. Le processus rigoureux de sélection et de surveillance axé sur la gestion du risque qu'elle met en œuvre lui donne accès aux meilleurs gestionnaires d'actif, qui s'appuient sur leurs connaissances, leur sens de l'innovation et leurs décisions judicieuses pour gérer des solutions de placement de la plus grande qualité à l'intention des épargnants canadiens.

Pour gérer les portefeuilles de répartition de l'actif, l'équipe allie des principes stratégiques de répartition d'actif à une gestion transversale tactique et à un solide processus de surveillance des gestionnaires de fonds afin d'ajouter de la valeur aux portefeuilles des épargnants et de réduire les risques qui y sont associés.

REMARQUES ET MISES EN GARDE

§ Indice de référence mixte : Indice obligataire universel FTSE Canada (74,4 %), indice MSCI ACWI en monnaie locale (25,6 %).

Les placements dans les organismes de placement collectif peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Pour des périodes de plus d'un an, les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux composés annuels historiques à la date indiquée, qui prennent en compte les variations de la valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ne prennent pas en compte les commissions d'achat et de rachat, les frais de placement ni les frais optionnels ou l'impôt sur le revenu payables par un porteur de titres, frais qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur.

Le calcul du taux de croissance composé sert seulement à illustrer les effets de la croissance composée et n'a pas pour but de donner une indication du rendement futur d'un fonds commun de placement ni d'un placement dans un tel fonds.

Nous avons structuré chaque Fonds Repère Sun Life de façon à ce qu'il ait un actif suffisant pour payer la valeur garantie par part à sa date d'échéance. Si la valeur liquidative par part à la date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life est inférieure à la valeur garantie par part, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la «Sun Life» ou le «garant»), à titre de sous-conseiller des Fonds Repère Sun Life, convient de payer le manque à gagner au Fonds Repère Sun Life. Tout paiement de manque à gagner est assujéti à la santé financière et à la solvabilité de la Sun Life. La date d'échéance des Fonds Repère Sun Life est le 30 juin de l'année indiquée dans le nom du fonds. La date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life peut être avancée à une date antérieure dans certaines circonstances, auquel cas une valeur garantie anticipée sera calculée. Le Fonds Repère Sun Life en question versera alors la valeur liquidative par part à la date d'échéance anticipée ou, si elle est plus élevée, la valeur actualisée nette de la valeur garantie. Si vous faites racheter vos parts des Fonds Repère Sun Life avant leur date d'échéance respective, le rachat sera traité à la valeur liquidative par part alors en cours, déduction faite des frais de rachat qui s'appliquent, et vous ne recevrez pas la valeur garantie à l'échéance. D'autres renseignements, y compris les risques propres aux Fonds Repère Sun Life, sont présentés dans le prospectus.

Les cotes et/ou les rangs sont susceptibles de changer tous les mois.

Morningstar est une firme indépendante qui rassemble les fonds avec des objectifs de placement généralement comparables aux fins de comparaison et de classification selon des données historiques.

La cote Morningstar^{MD}, ou «cote Étoiles», attribuée aux fonds est établie pour les produits gérés (fonds communs de placement, rentes à capital variable, sous-comptes de contrats d'assurance-vie à capital variable, fonds négociés en bourse, fonds à capital fixe et comptes distincts) qui existent depuis au moins 3 ans. Les fonds négociés en bourse et les fonds communs de placement ouverts sont considérés comme une seule et même catégorie de produit aux fins de comparaison. La cote se calcule à partir d'une mesure Morningstar de rendement ajusté en fonction du risque qui tient compte de la variation de rendement excédentaire mensuel d'un produit géré, ce qui met davantage l'accent sur les variations à la baisse et récompense la constance du rendement. Les premiers 10 % des produits de chacune des catégories reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles et les derniers 10 % 1 étoile. La cote d'ensemble Morningstar d'un produit géré découle de la moyenne pondérée des données de rendement associées à ses cotes Morningstar sur des périodes de 3, 5 et 10 ans (s'il y a lieu). Les pondérations sont les suivantes : 100 % pour une cote sur 3 ans pour 36 à 59 mois de rendements totaux, 60 % pour une cote sur 5 ans/40 % pour une cote sur 3 ans pour 60 à 119 mois de rendements totaux et 50 % pour une cote sur 10 ans/30 % pour une cote sur 5 ans/20 % pour une cote sur 3 ans pour 120 mois ou plus de rendements totaux. Bien que la formule de calcul de la cote d'ensemble sur 10 ans semble accorder le plus de poids à la période de 10 ans, la période de 3 ans la plus récente est celle qui a le plus de répercussions, car elle est comprise dans les trois périodes de calcul.

Le classement par quartile Morningstar montre comment un fonds s'est comporté par rapport aux autres fonds de sa catégorie de pairs. Chaque fonds au sein d'un groupe de pairs est classé selon son rendement, et l'ensemble est divisé en quarts ou quartiles. Au sein d'un groupe, les premiers 25 % (ou quart) des fonds sont dans le premier quartile, les 25 % suivants dans le second quartile, le groupe suivant dans le troisième quartile et les derniers 25 % des fonds ayant les pires rendements relatifs figurent dans le quatrième quartile. Le point qui sépare la moitié des fonds ayant obtenu les meilleurs rendements et la moitié des fonds ayant obtenu les pires rendements est le point médian. Si 100 fonds sont comparés, il y a quatre quartiles de 25 fonds chacun. Le fonds médian serait le 50e fonds.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur le calcul des cotes Étoiles Morningstar ou le classement par quartile, veuillez consulter www.morningstar.ca.

Les moyennes de catégories Morningstar sont des rendements de catégorie équipondérés. Elles sont simplement calculées en faisant la moyenne de tous les fonds d'une catégorie donnée. Le calcul de la moyenne de catégorie

normale est basé sur les composantes de la catégorie à la fin de la période.

Les catégories sont attribuées par le Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC) selon une évaluation des titres qui composent les fonds. La catégorie d'un fonds peut changer à tout moment. Les fonds appartenant à une même catégorie peuvent différer en ce qui concerne leur stratégie et leur processus de placement ainsi que leur composition globale.

Les calculateurs qui se trouvent sur ce site Web et/ou dans les pages sur les fonds générées par ce site Web et par les utilisateurs sont fournis à titre indicatif seulement. Il s'agit d'outils offerts à des fins de formation et/ou d'illustration. Ils ne servent en aucun cas à fournir des conseils en matière de placement ou d'assurance, des conseils d'ordre financier, juridique fiscal ou comptable ni d'autres conseils similaires.

La présente page sur le fonds/Le présent profil du fonds contient des renseignements généraux sur le fonds et sur les options et stratégies de placement. Ces renseignements ne doivent pas être considérés comme des conseils de placement applicables à des situations particulières. Nous recommandons fortement aux investisseurs de consulter un conseiller financier avant de prendre des décisions en matière de placement.

© 2020 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont exclusives à Morningstar; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; (3) ne sont pas garanties exactes, complètes ou opportunes. Ni Morningstar, ni ceux qui lui fournissent son contenu ne sont responsables de dommages ou pertes provenant d'une quelconque utilisation de ces informations. Les rendements passés ne sont pas la garantie de résultats futurs.